

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 SEPTEMBRE 2023 A 20 HEURES

Réuni en session ordinaire suite à convocation du samedi 9 septembre 2023.

Présents : Françoise BARRET, Blandine CHRISTIAENS, Fabienne CADORIN, Denis DEBATISSE, Philippe DUCREUX, Gilles GOUTAUDIER, Laurence HAUG, Lucas LAPANDERY, Jean-Louis LECHERE.

Absents excusés : Pierrick PARDON, Séverine PERRIN, Edwige VINCENT.

Secrétaire de séance : Fabienne CADORIN.

Le Maire constate que le quorum de 7 est atteint et que l'Assemblée peut donc valablement délibérer.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Adoption du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 10 juillet 2023
2. Subvention à l'AMAR pour « la Treille en Côte Roannaise »
3. Questions diverses

1 – Adoption du Procès-Verbal du Conseil Municipal du lundi 10 juillet 2023.

Le Procès-Verbal est adopté à l'unanimité.

2 – Objet : Subvention à l'AMAR-Renaissance dans le cadre de la course pédestre « la treille en Côte Roannaise »

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du courrier reçu de M. FURNON Dominique, membre de l'AMAR-Renaissance sollicitant les communes de la côte roannaise pour la prise en charge d'un lot de base constitué d'un magnum et d'un panier garni d'une valeur totale de 65 € (25 € + 40 €) à remettre lors de la 3ème édition de la « la treille en Côte Roannaise ».

Ces lots serviront de récompenses aux vainqueurs des différentes catégories de coureurs lors de la course pédestre « La treille en Côte Roannaise » qui aura lieu le samedi 21 octobre 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide :

- De participer financièrement à la treille en Côte Roannaise par l'acquisition d'un lot de base correspondant à l'achat d'un magnum (25 €) et d'un panier garni (40 €) soit un total de 65 €

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

3 – Questions diverses

- Rentrée des classes : 82 élèves cette année et Madame RAVAZZI a repris ses fonctions de direction. Sa journée de décharge est le mardi.
- Yolande GALICHON a demandé sa retraite. Le dossier est à l'étude avec le CDG42
- Nous avons relancé les candidatures pour l'embauche d'un nouveau cantonnier. Les dossiers reçus et à recevoir seront étudiés par la commission RH le mardi 19 septembre à 9 heures en mairie. Il est rappelé à cet égard qu'il n'est pas nécessaire d'être membre de cette commission pour assister à ses travaux. Tout conseiller municipal peut y assister à sa convenance. Ceci est vrai pour toutes les commissions.
- Le dossier de la terrasse du St-Haonnois va faire l'objet d'une remise à jour de la part des entreprises.
- Concernant l'éclairage des 2 poteaux du giratoire vers les arrêts de bus, il est préconisé de demander au SIEL de les éteindre la nuit (à partir de 20 heures).
- Un échange nourri a lieu au sujet des travaux de sécurisation de la RD81 au niveau de la place et à propos de la chicane matérialisée depuis avant les vacances.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22h15.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : jeudi 5 octobre 2023 à 20 heures.

Le Maire,

La Secrétaire de séance,

Gilles GOUTAUDIER

Fabienne CADORIN